



# Evaluation des diplômes Licences – Vague B

## ACADÉMIE : BESANCON

Établissement : Université de Franche-Comté

Demande n° S3LI120001095

Domaine : Sciences humaines et sociales

Mention : Géographie-Aménagement

## Présentation de la mention

La mention de Géographie-Aménagement proposée par l'Université de Franche-Comté s'inscrit dans une tradition ancienne (la discipline géographie est enseignée à Besançon depuis plus de 60 ans). Par sa vocation généraliste, elle accueille à la fois des étudiants désireux d'enseigner (professorat des écoles, enseignement secondaire), ou de tenter les concours administratifs. Elle accueille aussi des étudiants intéressés par les métiers de l'aménagement du territoire (plutôt en poursuite d'études par le master 1 (M1), voire le master 2 (M2) qui renforcent cette spécialisation). La demande est un renouvellement avec modification.

## Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	40/55
Nombre d'inscrits en L2	29/33
Nombre d'inscrits en L3	39/34
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	0 %
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	26 % (10)
% d'abandon en L1	31 %
% de réussite en 3 ans	72 %
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	2 % / 19 %
% d'insertion professionnelle	NR

## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Projet pédagogique : la formation se présente sous forme de parcours unique, proposée à partir de la L2 aux étudiants issus des mentions Histoire, à des fins de préparation aux concours de l'enseignement. Une distinction semble posée, sans être clairement énoncée, entre une formation à la géographie « professionnelle » et les préparations aux concours de l'enseignement. On notera un équilibre entre cours magistraux (CM) et travaux dirigés (TD).



Dispositifs d'aide à la réussite : on note une campagne active d'information en direction des lycéens. L'équipe pédagogique a mis en place des réunions semestrielles pour encadrer les étudiants en difficulté. Il existe un tutorat des futurs L1 assuré par des étudiants de master (problème sur le nombre d'heures et les effectifs). Il demeure un chiffre d'abandons non négligeable en rapport avec la faiblesse des effectifs.

L'insertion professionnelle et poursuite d'études : l'insertion professionnelle n'est pas mesurée au sortir de la licence. Il n'y a pas de proposition de licence professionnelle, ni de stage. L'essentiel des étudiants poursuit en master. La formation se présente également comme une voie de préparation aux concours de l'enseignement.

Pilotage de la formation : quatre enseignants-chercheurs assurent le pilotage, dont un responsable de diplôme.

- Points forts :
  - Politique active d'information aux lycéens qui porte apparemment ses fruits.
  - Conscience d'un besoin de prise en charge des étudiants au niveau de l'expression écrite.
- Points faibles :
  - Une trop faible ouverture sur le monde du travail, en dépit de ses potentialités. Il est dommage d'annoncer un débouché vers les métiers de l'aménagement lorsque aucun partenariat extérieur n'apparaît. Dans le même ordre d'idée, on peut regretter l'absence de stage obligatoire (dans une formation qui pourrait trouver assez facilement des partenaires professionnels), comme l'absence de politique de valorisation du diplôme.
  - La formation ouvre surtout sur les masters ou les concours de l'enseignement.
  - Les indicateurs sont peu clairs, en particulier en termes de réussite et de débouchés professionnels.
  - L'absence d'orientation vers une licence professionnelle.
  - Une faiblesse au niveau du suivi des étudiants.
  - La politique active de recrutement, dès le lycée, ne comble pas le déficit en termes d'effectifs, 40 en L1, 39 en L3, et sans perspective de valorisation du diplôme sur le marché du travail.
  - Il n'y pas de lisibilité sur d'éventuels liens à l'international.

## Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : C

## Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable de développer une politique de valorisation du diplôme. Celle-ci pourrait s'appuyer sur l'intervention de professionnels extérieurs et sur des stages obligatoires dès la L2. L'affichage de la formation, plutôt professionnalisante et pointue, devrait inciter l'équipe pédagogique à renforcer les aptitudes techniques des étudiants, afin de leur offrir un débouché professionnel plus large vers les métiers de l'aménagement, ou tout au moins vers ceux qui pourraient y trouver une plus-value par rapport à une licence de Géographie dite généraliste. Dans cette optique, il conviendrait d'accentuer la formation aux techniques de cartographie type SIG ou autres.

À ce titre, l'articulation de la formation avec une licence professionnelle serait souhaitable.

Enfin, il serait utile de suivre plus étroitement, par le biais d'enquêtes mises à disposition par l'OVE, le devenir des étudiants diplômés et non-diplômés.